

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Séance du 13 février 2015
(convocation du 6 février 2015)

Aujourd'hui Vendredi Treize Février Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHAIRES Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme BOST Christine à M. TURNERIE Serge
M. DAVID Alain à Mme ZAMBON Josiane
Mme MELLIER Claude à M. FEUGAS Jean-Claude
M. COLES Max à M. SUBRENAT Kévin
M. TURON Jean-Pierre à M. HERITIE Michel
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à Mme TERRAZA Brigitte
M. DAVID Jean-Louis à M. LOTHAIRES Pierre jusqu'à 10 h 00
M. DAVID Yohan à Mme FRONZES Magali
Mme DELATTRE Nathalie à M. CAZABONNE Didier
Mme DESSERTINE Laurence à M. BRUGERE Nicolas jusqu'à 10 h 50

Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques
M. LAMAISON Serge à M. LE ROUX Bernard
Mme PIAZZA Arielle à M. DELAUX Stéphan
M. POIGNONEC Michel à Mme LEMAIRE Anne-Marie
M. SILVESTRE Alain à M. ROBERT Fabien
Mme THIEBAULT Gladys à Mme POUSTYNNIKOFF Dominique

EXCUSES :

Mme CAZALET Anne-Marie, M. COLOMBIER Jacques

LA SEANCE EST OUVERTE

**Partenariat Bordeaux Métropole - Alliance Française d'Hyderabad dans le cadre
d'un projet d'action extérieure - Décision - Autorisation**

Monsieur VERNEJOUL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

1 - Contexte :

Depuis octobre 2011, Bordeaux Métropole est en lien avec la ville d'Hyderabad, Etat du Telangana en Inde, afin d'y établir une coopération technique, économique, universitaire et culturelle. L'année 2013-2014 a en effet été marquée par de nombreux changements politiques qui ont modifié le paysage politique d'Hyderabad. Située dans l'État d'Andhra Pradesh jusqu'en juin, la ville est désormais située au cœur de l'État du Telangana dont elle est également la capitale. En juin 2014, le Telangana se retrouve détaché de l'État d'Andhra Pradesh, dont les structures n'ont pas été remises en cause. Depuis cette date, de nouveaux interlocuteurs sont nommés ou en cours de nomination dans les structures administratives référentes de Bordeaux Métropole.

Le 27 juin 2014, le Conseil métropolitain a délibéré favorablement pour :

- répondre conjointement avec Codatu et l'A'Urba à l'appel à projet franco-indien (délibération 2014/0348). Le projet consiste en l'organisation d'une série de 3 ateliers d'experts à Hyderabad et à Bordeaux ayant pour thème la mobilité. La ville d'Hyderabad inaugurera en effet en 2015 un vaste projet de métro-rail exploité par Keolis. Le premier atelier est programmé à Hyderabad le 24 novembre 2014, en amont de la 7^{ème} édition du sommet sur la mobilité urbaine à Delhi,
- envoyer un volontaire de solidarité internationale (VSI) (délibération N°2014/0347) afin de conforter les contacts noués avec les partenaires institutionnels, économiques, académiques, et culturels, et d'identifier des axes communs de collaboration.
Dans l'attente de formaliser un partenariat avec les autorités d'Hyderabad, il a été convenu d'installer le VSI dans les locaux de l'Alliance Française.

Par ailleurs, les actions suivantes ont été menées depuis l'installation du VSI :

- un déplacement du 2 au 7 novembre 2014 a permis de préparer l'atelier mobilité du 24 novembre sur le thème « Mobilité dans les transports publics et stratégies métropolitaines : comment transformer les villes avec les transports ? », mais surtout de présenter le VSI aux autorités indiennes.
A ce jour, ces dernières ne se sont pas engagées sur leur participation dans ce dispositif d'accueil.
- Une mission du 22 au 28 novembre a permis d'organiser le séminaire mobilité à Hyderabad, mais également de participer à « l'Urban Mobily Indian » de New Delhi, planifié par le ministère du développement urbain.

Le VSI étant hébergé dans les locaux de l'Alliance Française, l'objet de cette convention vise à délimiter le cadre général d'intervention de Bordeaux Métropole vis-à-vis de l'Alliance Française d'Hyderabad, et notamment à préciser les indemnités qui seront versées par Bordeaux Métropole à l'Alliance Française d'Hyderabad.

2 – Modalités de coopération entre l'Alliance Française d'Hyderabad et Bordeaux Métropole

Bordeaux Métropole et l'Alliance Française d'Hyderabad décident de renforcer leur collaboration dans le cadre du projet de partenariat de Bordeaux Métropole avec les autorités de l'Etat du Telangana et d'Hyderabad en Inde.

2.1 – Actions envisagées

Ainsi, l'Alliance Française d'Hyderabad met à disposition du Volontaire de Solidarité Internationale de Bordeaux Métropole un lieu de travail et d'accueil, ainsi que les infrastructures de fonctionnement, dont les conditions sont détaillées dans la convention ci-jointe.

Le VSI participera à la vie de l'Alliance Française dans les domaines qui relèveront de projets de coopération décentralisée en lien avec les activités de Bordeaux Métropole :

- échanges universitaires avec les établissements de la Métropole bordelaise,
- suggestions de projets originaires du territoire bordelais, suivi de dossier d'échanges, culturels...
- gestion de la revue de presse quotidienne : politique urbaine et thèmes entrant dans la définition de la coopération décentralisée,
- appui dans la mise en place des programmes de l'Alliance Française.

2.2 – Budget

Bordeaux Métropole propose de verser une contribution forfaitaire annuelle fixée pour la période du 2 novembre 2014 au 31 octobre 2015 (correspondant aux dates du contrat du VSI) de 3000 euros, payable en deux fois : 80% payable trois mois après la signature de la présente convention, et 20% à la fin du conventionnement avec l'Alliance Française.

Cette contribution couvre les frais suivants :

Type	Coûts TTC
Accueil et hébergement au sein de l'Alliance Française	550€
Fonctionnement	750€
Entretien	100€
Réception, représentation et congrès	200€
Frais de déplacement	400€
Projets en lien avec les actions extérieures de Bordeaux Métropole	1000€
Total	3000€

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le décret n°2005-600 du 27 mai 2005 pris pour l'application de la loi relative au contrat de volontariat de solidarité internationale,

VU la délibération n°2014- 0347du 27 juin 2014 renouvelant la mission de Volontariat International à Hyderabad dans le cadre d'une future coopération entre Bordeaux Métropole et la ville d'Hyderabad en Inde,

VU la délibération n°2014/0618 en date du 31 octobre 2014 portant délégation de pouvoir du Conseil de Communauté au Président,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT l'intérêt de Bordeaux Métropole à étendre le rayonnement de la Métropole bordelaise en collaboration avec l'Alliance Française d'Hyderabad en raison des différentes collaborations initiées depuis 2013,

DECIDE

Article 1 : d'approuver les modalités de partenariat entre Bordeaux Métropole et l'Alliance Française d'Hyderabad pour la période de novembre 2014 à octobre 2015 (correspondant aux dates de présence du VSI en Inde), sur la base d'une contribution de Bordeaux Métropole de 3000€,

Article 2 : d'autoriser M. le Président, ou son représentant, à signer la convention Bordeaux Métropole / Alliance Française d'Hyderabad ci-annexée,

Article 3 : de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour le bon fonctionnement de l'accord,

Article 4 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget de l'exercice en cours, CDR JB00, chapitre 65, compte 6574, opération 05P051O003.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 13 février 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Conseiller délégué,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
20 FÉVRIER 2015

PUBLIÉ LE : 20 FÉVRIER 2015

M. MICHEL VERNEJOUL